



ÉCONOMIE, ENVIRONNEMENT

Le CRTE (Contrat de Relance et de Transition Ecologique) du Pays Cœur d'Hérault est en route !

Publié le 25 mai 2021

Un contrat entre le Pays Cœur d'Hérault et l'Etat pour accélérer la relance et accompagner les transitions écologique, démographique, numérique et économique au sein de notre territoire.

Le jeudi 20 mai 2021 a eu lieu la signature d'un accord de principe permettant d'acter l'engagement des parties pour élaborer le Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) à l'échelle du pays Cœur d'Hérault entre le Président du SYDEL du Pays Cœur d'Hérault et Président de la Communauté de communes de la Vallée de l'Hérault, Jean-François Soto, le Président de la Communauté de communes du Clermontais, Claude Revel, le Président de la Communauté de communes Lodevois et Larzac, Jean-Luc Requi et le Sous-Préfet de Lodève Jean-François Moniotte.

Les objectifs du CRTE :

Contribuer à la réussite du plan de finance dans les territoires en appliquant toutes les compétences

Accompagner sur la durée du mandat municipal, la concrétisation du projet de territoire de chaque collectivité engagée avec les acteurs territoriaux et une ambition de transition écologique de cohésion

Travailler avec les différents acteurs de l'enseignement des politiques publiques (culture, sport, santé, éducation, économie, habitat, commerce, agriculture,

[≡ RETOUR À LA LISTE](#)



VALLÉE DE L'HÉRAULT
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT
BP 15 - 2 PARC D'ACTIVITÉS DE CAMALCÉ
34150 GIGNAC

HORAIRES D'OUVERTURE : DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 12H ET DE 14H À 17H30 ET LE VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 17H

☎ 04 67 57 04 50

@ CONTACTEZ-NOUS